

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

HOMAGE

It was with great sadness that his friends, colleagues and collaborators at CERN learned about the death of Professor Rod Cool from Rockefeller University.

Professor Cool was involved in CERN experiments for many years, latterly with the UA6 collaboration. His contributions and leadership will be greatly missed.

F. Dydak
EP Division Leader

ASCENSION PUBLICATION OF WEEKLY BULLETIN

This year, the issue of the Weekly Bulletin for the week of Monday 9 May will cover the Ascension period from Monday 9 May to Friday 20 May. This double issue (No. 19-20/88) will be prepared as usual and distributed on Friday 6 May. Announcements for publication in this issue should reach the Publications Section or the Staff Association (as appropriate) **by noon on Tuesday 3 May**

There will be no Weekly Bulletin distributed in Ascension week.

The next issue (No. 21/88) will be published on Friday 20 May. Announcements for this issue of the Bulletin should be sent in as soon as possible, and no later than the usual deadline of noon on Tuesday 17 May.

Publications Sections / DG
Tel. 3475

AUX CHANTEUSES ET CHANTEURS PASSIONES

Le Cantus Laetus de Genève cherche des renforts occasionnels pour un concert d'airs d'opéras romantiques italiens (Nabucco, Aïda, etc.).

Le concert est prévu pour le 7 juin à Vernier et les répétitions débiteront en mai. Toutes les bonnes voix sont les bienvenues!

Si vous êtes intéressé(e), téléphonez à Beate Schmitt, tél. 5456.

ERRATUM

CHANGEMENT DE NUMEROS DE TELEPHONE DANS LA DIVISION EP

Contrairement à ce que nous avons demandé de publier dans le bulletin no 16, les **numéros de téléphone du Secrétariat EP restent inchangés.**

Anne DIRAT	3077
Janine CHAPPUIS	
Jacqueline RUIZ	2324
Ursula GNIRSS	2934
Eliane LAMBELIN	7152
Louisa SARTOLINI	7153

Par ailleurs, nous vous signalons le changement de numéro dans les services généraux EP de :

Huguette LASSERRE	7372
Nicolas KOULBERG	7320

Pour les numéros commençant par 7, n'oubliez pas de composer le 8 avant.

PUBLICATION DU BULLETIN A L'ASCENSION

Cette année, l'édition du Bulletin hebdomadaire de la semaine du lundi 9 mai couvrira la période de l'Ascension allant du lundi 9 mai au vendredi 20 mai. Cette double édition (no. 19-20/88) sera préparée comme d'habitude et distribuée le vendredi 6 mai. Les annonces pour publication dans cette édition de l'Ascension devront parvenir à la Section Publications où à l'Association du Personnel (selon le cas) **avant midi, le mardi 3 mai.**

Il n'y aura pas de Bulletin distribué la semaine de l'Ascension.

L'édition suivante (no. 21/88) paraîtra le vendredi 20 mai. Les annonces de ce Bulletin doivent nous parvenir dès que possible, et en tous cas pas plus tard que les délais normaux (mardi 17 mai à midi).

Section Publications / DG
Tél. 3475

TO ALL WHO LOVE SINGING

Geneva's Cantus Laetus is looking for some occasional singers to reinforce the choir for a concert of romantic Italian opera airs (Nabucco, Aida, etc.).

The concert is planned for 7 June at Vernier and rehearsals will start in May. All good voices are welcome!

Interested? Call Beate Schmitt, tel. 5456

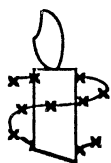
AI CANTORI APPASSIONATI

Il Cantus Laetus di Ginevra cerca delle voci per un concerto di arie d'opera romantiche italiane (Nabucco, Aida, ecc.)

Il concerto si terrà il 7 giugno a Vernier et le répétitions incominceranno in maggio. Tutte le belle voci saranno le benvenute.

Telefonare a Beate Schmitt, 5456, se siete interessati.

RECITAL de Flûte et Piano au profit



d'AMNESTY INTERNATIONAL
Groupe Voltaire-Pays de Gex

Vendredi 29 avril 1988 à 20:30h
dans l'amphithéâtre du CERN

Françoise WEICK, flûte
Paulette PERETTI, piano

Oeuvres de :

Johann S. Bach
Georg F. Haendel
Ernest Bloch
Serguei Vasilenko
André Pépin

Entrée libre

CONCOURS SEYMOUR CRAY SUISSE 1988

RÈGLEMENT 1988

ARTICLE 1

CRAY RESEARCH (Suisse) S.A. organise pour la communauté scientifique suisse un Concours intitulé CONCOURS SEYMOUR CRAY 1988.

ARTICLE 2

Ce concours est ouvert à tous les chercheurs travaillant en Suisse. En 1988, le concours SEYMOUR CRAY concerne les disciplines suivantes : simulation et modélisation, algorithmes, architecture des systèmes et micro-robotique.

Sous les termes génériques de simulation et modélisation sont entendus tous les domaines relatifs à la simulation numérique, comme, par exemple :

- les propriétés physiques, chimiques, électriques et biologiques de la matière,
- la thermo-, l'aéro- ou l'hydrodynamique,
- les systèmes physiques, biologiques ou neurologiques,
- les modèles économiques.

De même, des travaux théoriques relatifs aux techniques de simulation portant sur ces mêmes thèmes seront admis.

Sous le terme micro-robotique, sont admises des études théoriques et des réalisations pratiques de nature informatique ou mécanique.

ARTICLE 3

Les candidatures sont présentées par des individus ou des groupes de chercheurs, sans limite d'âge.

ARTICLE 4

Un Jury a été constitué sous la présidence du Professeur Maurice COSANDEY. Ce Jury a défini les règles du présent règlement, et est seul responsable des critères qui permettront de sélectionner les lauréats.

ARTICLE 5

Les candidats devront sur un des thèmes proposés, fournir un dossier complet en deux exemplaires expliquant leur apport original. Le formulaire d'ins-

cription joint au présent règlement doit obligatoirement être rempli, signé par le candidat et renvoyé en même temps que le dossier.

ARTICLE 6

La date limite de remise du dossier est le 31 juillet 1988.

ARTICLE 7

Le Jury, aidé éventuellement par des experts, examinera les dossiers et pourra procéder à des auditions, ou demander des démonstrations.

ARTICLE 8

Le Jury sélectionnera trois lauréats, auxquels seront attribués un premier prix de 40.000 Francs Suisses, un deuxième prix de 20.000 Francs Suisses et un troisième prix de 10.000 Francs Suisses.

Toutefois, le Jury se réserve le droit de n'attribuer qu'un ou deux prix si le nombre de candidatures est inférieur à 30.

ARTICLE 9

Les résultats seront proclamés au dernier trimestre 1988.

ARTICLE 10

Le Jury sera souverain pour trancher toute question d'application ou d'interprétation du règlement, ou toute question non réglée par celui-ci qui viendrait se poser à l'occasion du présent concours. Ses décisions sont sans appel.

ARTICLE 11

La signature et l'envoi du formulaire d'inscription entraîne l'acceptation par le candidat de ce règlement sans aucune réserve.

ARTICLE 12

Ce règlement, ainsi que la composition du Jury, peuvent être obtenus sur simple demande auprès de CRAY RESEARCH (SUISSE) S.A., CONCOURS SEYMOUR CRAY 1988, Route de Pré-Bois 20, CP 534, 1215 GENÈVE 15 - Aéroport.

AUX UTILISATEURS DE CYCLOMOTEURS APPARTENANT AU CERN équipés de plaques GE - année 1987

Les utilisateurs de cyclomoteurs doivent adresser à P. BADOUX/ST, avant le vendredi 6 mai dernier délai, les documents suivants :

- permis de circulation gris,
- permis de circulation jaune,
- carte verte d'assurance,

afin de procéder au renouvellement des plaques pour l'année 1988.

Sous-section Ateliers
Section Manutentions
Division ST